

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Vingt-quatrième session

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Introduction

1. Bonjour et bienvenue à la 24^e session du Comité permanent des programmes et des finances ! Ce matin, je voudrais aborder deux points. Premièrement, le Rapport annuel 2018, dont je ne suis responsable qu'à hauteur de 25 %. Je m'en remets à votre générosité pour repérer parmi les réalisations remarquables de l'Organisation le quart qui doit m'être attribué ! Cela dit, toutes les activités présentées dans ce rapport sont le fruit du travail acharné et du dévouement des 12 000 membres du personnel de l'OIM dans le monde.

2. Deuxièmement, je souhaite saisir cette occasion pour faire le point sur le processus de planification stratégique mené par l'OIM depuis six mois, y compris de vos réactions et vos priorités.

L'Organisation en 2018

3. À bien des égards, 2018 a été une année extraordinaire, dont le point d'orgue a été l'adoption, par plus de 150 pays, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui a institué un cadre de coopération politique placée sous l'autorité des États dans le but de renforcer la gouvernance des migrations et d'en améliorer les résultats pour les migrants.

4. Le Pacte mondial offre à la communauté internationale l'occasion de redoubler d'efforts pour que les migrations soient bien gérées et qu'elles soient bénéfiques aux personnes, aux communautés et aux États. Ce n'est pas une tâche aisée. Bon nombre des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui dans le monde sont de taille et délicats, mais ils sont inévitables. Ce n'est qu'en unissant nos forces que nous serons à même de les relever avec succès.

5. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons œuvrer aux mêmes objectifs – créer des voies de migration régulières plus claires et plus systématiques, améliorer les résultats pour les migrants sur le plan social, économique et de la santé afin que ceux-ci puissent pleinement jouir de leurs droits fondamentaux, et remédier à certains des facteurs clés qui poussent les personnes à migrer par désespoir. Dans le même temps, nous devons lutter avec plus d'efficacité contre la traite, l'exploitation et la maltraitance des migrants, et contre la violence sexiste.

6. Il faudra aussi trouver un juste équilibre entre ces différents objectifs. Par exemple, les États doivent reconnaître les difficultés que pose l'intégration des migrants dans les pays d'accueil et consentir les investissements nécessaires pour y parvenir, tout en s'attaquant aux incidences de la migration dans les pays d'origine en investissant dans l'éducation, la formation professionnelle et l'infrastructure requise pour assurer la croissance économique.

7. Le mois prochain, des ministres du monde entier se réuniront à l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, afin de discuter – entre autres – de l'objectif de développement durable 10, qui comprend la cible 10.7 visant à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées. Toutefois, il ne s'agira pas d'un simple débat politique ou de pure forme.

8. Bien au contraire. En 2018, plus de 100 bureaux de l'OIM ont aidé leurs gouvernements partenaires à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à intégrer la migration dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement durable (appelés précédemment plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement), nouveaux ou existants.

L'OIM a, par exemple, aidé le Gouvernement de l'Afghanistan à élaborer un plan de travail annuel conjoint au titre du Programme unique, qui comprend des indicateurs pour mesurer la réalisation de produits afférents à la migration. Elle a aussi collaboré avec la République de Moldova et le Gouvernement de l'Égypte à l'intégration de la migration dans leurs stratégies nationales de développement. En outre, les indicateurs de gouvernance des migrations de l'OIM – appliqués dans 16 pays en 2018 – ont permis d'évaluer les capacités gouvernementales en matière de gestion des migrations. Ils peuvent également constituer un outil précieux aux mains des gouvernements qui s'efforcent de combler des lacunes pour honorer les engagements au titre des objectifs de développement durable et du Pacte mondial.

9. L'Organisation est non seulement une enceinte de réflexion à long terme, mais elle continue aussi d'être un acteur clé toujours plus important dans les interventions d'urgence. Je suis fier d'annoncer que les programmes de crise de l'OIM ont bénéficié à plus de 30 millions de personnes dans plus de 100 pays en 2018. L'Organisation a activé ou maintenu son mécanisme interne de niveau 3 dans six situations d'urgence – deux décrétées à l'échelle du système, en République arabe syrienne et au Yémen, et quatre décrétées à l'échelle institutionnelle, au Bangladesh, en Iraq, en Libye et au Nigéria.

10. Le nombre de Vénézuéliens qui quittent leur pays, pour se rendre principalement dans les pays voisins d'Amérique du Sud, ne cesse d'augmenter. L'OIM a établi et dirigé, conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Plateforme régionale de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants du Venezuela, à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, afin de gérer une situation qui reste critique.

11. La situation en Libye s'est aggravée ces derniers mois. En raison des hostilités à Tripoli et dans sa périphérie, il est de plus en plus difficile d'apporter une aide internationale aux migrants et aux autres populations. Plus de 90 000 personnes ont été déplacées depuis le début des affrontements et, pour les migrants en détention, les conditions sont devenues plus intolérables encore. L'OIM continue d'intervenir – y compris dans les centres de détention auxquels elle a accès – en offrant une aide d'urgence, et a facilité le retour de plus de 1 500 personnes au départ de la Libye depuis avril 2019.

12. L'OIM a beaucoup investi dans la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles : près de 5 000 membres du personnel ont, l'année dernière, reçu une formation en présentiel à cet égard. Je tiens à souligner ici l'attachement de l'Organisation à cette question. Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en place une plateforme de signalement des manquements – Nous sommes tous concernés – qui améliore l'accès à l'information, propose des supports de sensibilisation dans quatre langues et facilite le signalement anonyme des abus. Le HCR et d'autres organismes se sont déclarés intéressés par les supports de formation issus de cette initiative, ce qui montre bien l'utilité plus vaste que présente cette plateforme au sein du système des Nations Unies.

13. En 2019, les interventions d'urgence de l'OIM ont été étendues à de nouvelles régions et à d'autres populations. L'Organisation a pris une part active à l'intervention de la communauté internationale au lendemain des cyclones Idai et Kenneth qui ont dévasté le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe, notamment en ce qui concerne la fourniture d'abris. Rien qu'au Mozambique, plus de 2,2 millions de personnes se trouvent encore dans le besoin, et il est possible que les problèmes de santé et de sécurité alimentaire persistent sur le long terme.

14. Au Yémen, l'OIM continue de porter assistance aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à ceux qui ont besoin d'une aide humanitaire. Aujourd'hui, plus de 24 millions de personnes – près de 80 % de la population – ont besoin d'une aide humanitaire ou de protection. Nous sommes également préoccupés par la situation de quelque 3 000 migrants – majoritairement des ressortissants éthiopiens – détenus dans des installations de fortune sans accès aux services de base. L'OIM continue

d'offrir une aide au retour à ces populations, ce qui exige un soutien actif de la part de la coalition et du Gouvernement du Yémen pour faire en sorte que les vols partent comme prévu.

15. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays constituent un important groupe dans le besoin. En 2018, les opérations de l'OIM ont bénéficié directement à 22,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays – dont près des trois quarts sont des bénéficiaires des activités de crise de l'Organisation – ainsi qu'à 7 millions de personnes dans des communautés d'accueil et d'autres communautés touchées. Étant donné l'importance de cette population vulnérable, mais complexe et hétérogène, la Norvège et la Suisse ainsi que 55 autres États Membres des Nations Unies de toutes les régions ont pris l'initiative de proposer de créer un groupe de haut niveau sur les déplacements internes. L'OIM, de même que le HCR et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), est disposée à répondre favorablement à cette initiative. Dans l'intervalle, elle demeure attachée aux Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays et au Plan d'action établi à l'occasion du vingtième anniversaire de ces Principes.

16. La collaboration entre l'OIM, le HCR et l'OCHA continue de porter du fruit. Le mois dernier, je me suis rendu à Cox's Bazar avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Coordonnateur des secours d'urgence – un exemple concret illustrant l'Unité d'action des Nations Unies.

17. Par ailleurs, l'OIM collabore avec d'autres organismes pour promouvoir divers aspects des politiques de migration. Des collègues de l'OIM ont lancé le Partenariat mondial sur les compétences en coopération, entre autres, avec l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, afin de contribuer au développement et à la reconnaissance des compétences des travailleurs migrants, en particulier des jeunes et des femmes. En République démocratique du Congo, l'OIM œuvre avec le Gouvernement et l'Organisation mondiale de la Santé au dépistage de la maladie à virus Ebola à des points de passage frontaliers et de contrôle clés, afin de réduire le risque de propagation dans de nouvelles régions, en particulier par-delà les frontières. L'identification des premiers cas de virus Ebola en Ouganda, la semaine dernière, montre l'importance que continuent de revêtir ces activités.

18. La création, en janvier dernier, du Réseau des Nations Unies sur la migration, qui vise à renforcer la cohérence de l'action menée sur les questions de migration et dont le Secrétariat est hébergé au sein du Bureau du Directeur général, atteste tout particulièrement de la collaboration de l'OIM au sein du système des Nations Unies. En mai, les huit responsables du Comité exécutif du Réseau se sont réunis pour instituer le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, un fonds de financement commun destiné à appuyer la conception et la mise en œuvre de programmes conjoints permettant d'apporter une réponse multidimensionnelle aux besoins migratoires. Nous espérons que vous donnerez une suite favorable à cette initiative.

19. Les partenariats de l'OIM – ainsi que l'action du Réseau – ne se limitent toutefois pas à une coopération avec les États et les organismes des Nations Unies. L'OIM œuvre avec plus de 2 000 organisations de la société civile du monde entier, qui sont des partenaires clés sous l'angle de la fourniture de services et de la participation aux débats d'orientation. Grâce à ces partenariats, l'OIM est mieux à même d'améliorer le bien-être des migrants d'un bout à l'autre de leur voyage. Par exemple, le personnel de l'OIM a offert protection et assistance à 7 400 victimes de la traite en 2018, mais il a aussi collaboré avec le secteur privé pour combattre l'exploitation dans les opérations commerciales. Aux Philippines, l'Organisation collabore avec une société d'électronique internationale à l'élaboration d'outils et de formations destinés aux fournisseurs, qui portent notamment sur la conduite d'entretiens avec les travailleurs.

20. La santé continue d'être un élément essentiel des activités de l'OIM, qu'il s'agisse de promouvoir l'accès à des services de santé soucieux des migrants – notamment à la faveur de politiques visant à faire progresser la couverture sanitaire universelle –, de concevoir des outils en matière de soutien psychosocial et de santé mentale, ou de fournir une assistance directe aux personnes dans le besoin. L'OIM reste déterminée à promouvoir plus largement l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants, par exemple grâce à la création d'une centaine de centres de documentation et d'information pour migrants, ainsi qu'à travailler directement avec des municipalités en Europe pour développer les compétences interculturelles.

Planification stratégique

21. Concernant l'avenir, nous avons, ces derniers mois, mené des consultations intensives sur deux ensembles de documents interdépendants consacrés, d'une part, à la vision stratégique de l'OIM (IOM Strategic Vision) et au paysage stratégique de l'Organisation en 2019 (IOM Strategic Landscape in 2019), qui exposent les ambitions concernant le renforcement de l'Organisation au cours des cinq prochaines années, et, d'autre part, à un examen de la gouvernance interne de l'OIM assorti de propositions de réformes clés dans ce domaine.

22. À cet égard, je tiens à réaffirmer que la Vision stratégique ne se substitue à aucun des documents-cadres qui énoncent le mandat, les principes et les objectifs de l'Organisation. La Stratégie en 12 points et le Cadre de gouvernance des migrations de l'OIM continuent d'être les documents fondamentaux qui orientent l'action de l'Organisation, qui sont complétés par les objectifs de développement durable et ceux du Pacte mondial. Cela n'exclut pas la possibilité que les cadres fondamentaux de l'OIM soient réexaminés à l'avenir – si tel est le souhait des États Membres. Cependant, à ce stade du développement de l'OIM, il est indispensable de mettre à profit la dynamique créée par les transformations en cours dans le système des Nations Unies – et à l'extérieur – pour formuler une vision claire du développement institutionnel. À cet égard, nous avons l'intention de vous présenter une version actualisée de la Vision stratégique avant la pause estivale.

23. La Vision stratégique n'est pas censée annoncer des changements dans les activités de l'OIM ou son mode de fonctionnement sur le terrain. L'OIM est une organisation efficace, réactive, décentralisée et proche des migrants et des gouvernements, qui a les moyens d'apporter des solutions sur mesure à toutes sortes de difficultés.

24. Bien plutôt, les documents que nous vous avons communiqués tiennent compte de trois défis corrélés. Premièrement, nous vivons dans un monde de plus en plus instable, comme nous pouvons l'observer aujourd'hui dans de nombreuses régions. C'est dans un tel contexte d'incertitude que l'OIM a été propulsée sur le devant de la scène humanitaire et en première ligne de l'élaboration des politiques. La rapidité et la réactivité restent des caractéristiques nécessaires, mais elles ne suffisent plus.

25. L'OIM doit développer ses capacités d'orientation stratégique à l'appui de ses activités opérationnelles. De la sorte, elle pourra mener une action cohérente sur le terrain à l'échelle institutionnelle, et sera en mesure d'aider les États Membres en jouant un rôle d'intermédiaire objectif, capable de trouver un terrain d'entente entre pays d'origine, de transit et de destination. Ces capacités doivent aussi permettre à l'Organisation d'anticiper les besoins futurs et d'investir dans les domaines pertinents pour pouvoir y répondre, que ce soit en augmentant les activités de prévention et de préparation, en analysant l'évolution des dynamiques migratoires, ou encore en formulant de nouvelles idées sur la réponse à apporter aux difficultés rencontrées.

26. Deuxièmement, du fait de sa croissance, l'OIM connaît une situation de plus en plus difficile. En 2018, les dépenses se sont élevées au total à 1,84 milliard de dollars É.-U., soit 235 millions de

dollars É.-U. de plus qu'en 2017. Ces cinq dernières années, nos dépenses générales ont augmenté de 20 %, alors même que nos ressources de base restent limitées. Une grande partie de notre structure interne, y compris notre modèle de financement, est restée à la traîne de notre croissance. Nous allons devoir construire des bases plus solides permettant d'assurer un financement prévisible pour couvrir nos dépenses, garantir un cadre de responsabilité robuste et réaliser notre plein potentiel.

27. Le modèle d'activité de l'Organisation est déterminé par les besoins sur le terrain et repose dans une large mesure sur les projets. Vous en appréciez les avantages, comme nous. Cependant, nous avons atteint les limites de ce que nous pouvons faire dans le cadre des structures actuelles pour obtenir et garantir des résultats cohérents, durables et de qualité.

28. Troisièmement, l'OIM assume désormais pleinement son rôle au sein du système des Nations Unies, comme en témoigne notre coordination du Réseau des Nations Unies sur la migration. Les Nations Unies sont elles-mêmes en train de se transformer en profondeur, et s'efforcent de faire en sorte que leurs activités sur le terrain soient coordonnées et concertées. De tels changements sont coûteux. En sus d'autres dépenses, l'OIM verse actuellement à l'appui du système des coordonnateurs résidents 3,2 millions de dollars É.-U. chaque année – contre 1,6 million de dollars É.-U. précédemment – au titre du mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et compte parmi les dix principaux contributeurs du mécanisme.

29. Tout en s'efforçant dans toute la mesure possible d'apporter sa pierre à l'édifice, l'OIM n'a actuellement pas les moyens d'y participer – ou d'en bénéficier – pleinement, même si la migration est en passe de devenir un sujet de préoccupation central des équipes de pays des Nations Unies dans toutes les régions du monde.

30. Nous avons été à votre écoute ces six derniers mois, et avons entendu vos appels en faveur d'une organisation plus forte, capable d'honorer ses engagements en matière d'apprentissage et de résultats. Nous vous avons également entendus lorsque vous avez estimé qu'un renforcement de l'Organisation passe nécessairement par une identité et une vision clairement définies ainsi que par une direction plus vigoureuse, comme j'avais eu l'occasion de l'évoquer à la réunion conjointe du Groupe de travail sur la réforme budgétaire et du Groupe de travail sur les relations entre l'OIM et les Nations Unies et les questions y afférentes, tenue le mois dernier. Les documents présentés attirent donc l'attention sur ces difficultés croissantes.

31. Comme beaucoup d'entre vous l'auront constaté, la Vision stratégique est un document-cadre, et non un plan détaillé. Grâce à votre soutien, l'OIM entre à présent dans une nouvelle phase de planification, en élaborant une série de stratégies visant à concrétiser nos aspirations. Parallèlement, nous avons commencé à déterminer les coûts initiaux et les besoins financiers probables sur le long terme qui vont de pair avec cette nouvelle orientation stratégique, et à réserver les fonds requis.

32. La mise en œuvre d'un nouveau cadre de gouvernance interne – qui énonce les éléments essentiels d'un système de gouvernance interne moderne et adapté aux besoins – sera accélérée dans toute l'Organisation, de même que le renforcement des processus internes d'administration de la justice de l'OIM, une entreprise qui sera facilitée par une équipe de coordination spécifique.

33. Témoignant de notre détermination à engager des réformes, un certain nombre d'améliorations sont déjà financées en partie par des ressources organisationnelles existantes. Depuis octobre 2018, plus de 3,5 millions de dollars É.-U. de contributions sans affectation spéciale ont été alloués à la réforme de la gouvernance interne. Nous proposons également d'utiliser une partie du prélèvement envisagé sur la réserve de revenus de soutien opérationnel en 2019 pour optimiser des

systèmes internes et obtenir des résultats plus solides. Nous avons, en outre, renforcé le Bureau de l'Inspecteur général en créant deux nouveaux postes, cette année, et en lançant le processus de recrutement pour pourvoir plusieurs postes d'enquêteur et d'auditeur interne vacants. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour mener ce processus à son terme grâce à la création de postes additionnels d'enquêteur et de juriste dans le cadre de la réforme du système d'administration interne de la justice.

34. Toutes ces mesures ont été rendues possibles grâce à une augmentation des engagements de contributions volontaires sans affectation spéciale d'États Membres clés. Je tiens à remercier les États Membres du soutien apporté à ce jour pour le cadre de gouvernance interne et la Vision stratégique.

35. Cependant, pour que toutes ces initiatives puissent être menées à bien, des ressources additionnelles, sous la forme de contributions ciblées des États Membres, sont nécessaires. À cet égard, nous comptons sur votre apport et votre soutien. Le montant estimatif des investissements additionnels nécessaires en 2019 s'élève à 3,1 millions de dollars É.-U., qui seraient utilisés pour renforcer nos capacités de gestion des risques et de gestion du changement, développer nos outils en matière de conformité et de risques financiers ainsi que nos capacités de contrôle, améliorer la gestion et la gouvernance des achats et de la chaîne d'approvisionnement, et s'atteler à l'administration interne de la justice et à la transformation du mode de fonctionnement. Dans l'intervalle, nous avons entrepris d'analyser les coûts ponctuels des améliorations additionnelles du système.

36. En ce qui concerne la Vision stratégique, nous élaborons actuellement un plan de mise en œuvre qui rassemblera les diverses stratégies nécessaires aux fins du développement institutionnel et pour assurer la cohérence à l'échelle de l'Organisation. Cependant, nous avons déjà entrepris d'aller de l'avant dans ces domaines, que nous jugeons extrêmement importants. À ce jour, nous avons alloué près de 6 millions de dollars É.-U. de financements souples à des domaines clés, tels que les capacités d'orientation, les données et la recherche, la gestion des connaissances, le perfectionnement du personnel, la formation et la communication. En outre, 2,2 millions de dollars É.-U. de financements souples provenant de certains États Membres ont été réservés de façon à permettre au Réseau des Nations unies sur la migration de démarrer dans les meilleures conditions possibles.

37. Le Pôle stratégique, officiellement créé au sein du Bureau du Directeur général le 1^{er} avril 2019, joue un rôle moteur central dans une grande partie de ces efforts. Il collabore avec différents départements du Siège, ainsi qu'avec les bureaux régionaux et de pays pour élaborer une stratégie d'ensemble en matière de données pour l'OIM et expérimenter de nouvelles méthodes de gestion des connaissances dans l'ensemble de l'Organisation visant à répondre aux besoins de tous les bureaux de l'OIM. Une fois ces connaissances réunies, elles seront également communiquées aux États Membres.

38. Nous ne partons pas de zéro. L'OIM produit chaque jour de précieuses données, et il existe déjà un certain nombre d'initiatives qui permettent de rassembler les connaissances institutionnelles. Il est néanmoins impératif de systématiser ces initiatives, de consolider l'habitude d'échanger des informations, et d'assurer la cohérence des résultats à l'échelle de l'Organisation. Le Système PRIMA d'information et de gestion des projets, actuellement mis en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation, permettra de suivre nos réalisations et nos résultats. Cette mesure est étroitement corrélée aux efforts qui visent à renforcer la gestion des risques et à mettre au point une approche intégrée de la gestion axée sur les résultats.

39. L'Organisation mène également une réflexion sur des domaines thématiques clés dans lesquels il est impératif d'investir, tels que le rôle de la migration dans la réalisation du Programme 2030, ou encore les mesures concrètes que les États peuvent prendre pour réduire les incidences négatives des modifications de l'environnement sur les populations dans les parties du

monde les plus touchées, en particulier les petits États insulaires en développement. À ce propos, l'OIM prendra une part active au Sommet sur l'action climatique 2019 des Nations Unies que le Secrétaire général des Nations Unies organise en septembre à New York.

40. Comme vous le voyez, le changement nécessite des investissements sur la durée. J'espère avoir pu démontrer avec suffisamment de conviction que, sans un engagement résolu de votre part en faveur d'une revitalisation de la gouvernance interne, les mesures prises pour renforcer l'Organisation risquent d'être compromises. Peut-être nous faudra-t-il réexaminer collectivement la question de la réforme structurelle du budget, qui va au-delà de la phase actuelle du cadre de gouvernance interne. Ce faisant, nous poserions les fondements d'une organisation qui servirait de modèle pour un système des Nations Unies du 21^e siècle, tout à la fois souple et absolument efficace. Le débat sur cette question pourrait avoir lieu dans les mois à venir dans le cadre du Groupe de travail sur la réforme budgétaire.

41. Nous espérons que vous accueillerez avec intérêt notre vision et les idées qu'elle renferme. Cependant, nulle vision pour l'OIM ne saurait être concrétisée sans votre soutien actif et sans un changement dans la manière dont l'Organisation est financée. Le monde a besoin de leadership. Je suis convaincu que l'OIM peut – et doit – jouer un rôle moteur dans la quête de conseils et de solutions dans le domaine de la migration. Nous devons produire des résultats en 2019 et au-delà.